



Communiqué

Le 22 janvier 2008

Pour diffusion immédiate

LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION PRÉSENTE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LE LOCKPORT CHILDRENS' FESTIVAL

Le Festival sera réinstallé provisoirement au sud du pont de la RPGC 44

Aujourd'hui, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a présenté pour le Lockport Childrens' Festival un plan d'atténuation qui garantira la tenue du Festival pendant la construction de l'ouvrage régulateur de sortie.

« En raison de la construction de l'ouvrage régulateur de sortie, le Lockport Childrens's Festival doit être déplacé de son lieu habituel pour les deux années à venir, explique M. Ernie Gilroy, directeur général de la Commission. Soucieux de limiter l'incidence de ce déplacement, nous travaillons depuis un certain temps avec les organisateurs du Festival pour garantir la tenue de l'événement. Nous sommes heureux de soutenir le Festival dans les efforts d'adaptation nécessaires à la construction de l'ouvrage régulateur de sortie. »

Dans le cadre du plan d'atténuation, la Commission versera 7 000 \$ au Lockport Childrens' Festival pour compenser les dépenses liées à la réinstallation provisoire du lieu du Festival, du nord au sud du pont de la RPGC 44, en particulier :

- 1) le transport des remorques du Festival du parc d'entreposage actuel aux terrains du Festival;
- 2) l'approvisionnement en électricité sur les lieux du Festival par la location de génératrices;
- 3) l'aménagement d'une route d'accès depuis la RPGC 202 sur l'emprise du canal de dérivation et jusqu'au lieu du Festival;
- 4) l'installation de panneaux et la publicité afin d'informer le public du nouveau lieu du Festival.

« Nous sommes reconnaissants à la Commission du canal de dérivation de ses efforts pour prendre en compte le festival dans ses plans de construction, a indiqué le président du Lockport Children's Festival, M. Richard Keller. Avec le soutien de la Commission, nous attendons impatiemment une autre année attrayante pour le festival. »

Le Lockport Childrens' Festival organise toute une variété d'activités : manèges de poneys, promenades en motoneige et en traîneau, zoo pour enfants, activités de maquillage, divertissements pour les enfants et stands commerciaux. Le Festival, qui se tiendra les 26 et 27 janvier, célébrera cette année son 20^e anniversaire.

-30-

Renseignements : M. Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation du Manitoba
204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969 (tél. cell.)

M. Richard Keller
Président du Lockport Children's Festival
204 785-8191